

## Résumé du Fonds – Capital perpétuel

La stratégie à long terme du Fonds consiste à investir et à gérer un portefeuille diversifié d'actifs immobiliers directs paneuropéens qui vise à obtenir des résultats tout en favorisant les caractéristiques environnementales et sociales dans le cadre de sa politique d'investissement sur chaque période continue de cinq ans. L'objectif principal est de chercher à ajouter de la valeur grâce à l'allocation stratégique des actifs, à la sélection des titres et à la gestion des actifs. Le Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Le Fonds cherche à promouvoir :

Par l'acquisition et la gestion d'actifs conformes aux normes énoncées dans le document Sustainable Design Brief d'Aviva Investors, les caractéristiques environnementales suivantes :

- Évaluation et, le cas échéant, réduction des émissions de carbone
- Évaluation et, le cas échéant, réduction de l'intensité énergétique

Par l'application de sa politique d'exclusion de base, les caractéristiques sociales suivantes :

- Respect des principes du Pacte Mondial des Nations unies
- Respect des normes en matière de droits humains

Le Fonds garantit que les pratiques de bonne gouvernance sont appliquées à la fois par l'équipe de gestion du portefeuille et des actifs, qui sont responsables de la gestion continue des actifs (et qui s'assurent à ce que les sociétés bénéficiaires respectent ces pratiques), ainsi qu'à ce que le ou les occupants de l'actif soient soumis à un contrôle pour s'assurer de la mise en place des pratiques de bonne gouvernance.

Le Fonds évalue chaque trimestre les indicateurs de durabilité par le biais du processus de diligence raisonnable. Les indicateurs sont utilisés pour informer la sélection et la gestion des actifs qui visent à créer et à protéger le rendement des investissements, tout en contribuant à atténuer le risque de durabilité. Le Fonds sélectionne et gère ses actifs immobiliers en utilisant les indicateurs de durabilité suivants :

- Intensité énergétique (kWh/m<sup>2</sup>) ;
- Émissions absolues de GES (tonnes) ;
- Certificats de performance énergétique (ou équivalent européen) (A-G) ;
- Intensité carbone (CO<sub>2</sub>e/€m) ;
- Valeur climatique globale à risque (%) ;
- Potentiel de réchauffement de la planète (degrés centigrades) ;
- Exposition au risque physique (aucun risque - risque très élevé) ;
- Exposition au risque de transition (aucun risque - risque très élevé) ; et
- Performance GRESB du Fonds (note en % par rapport à la moyenne du secteur en %).

Le Fonds prend en compte les trois principaux indicateurs d'incidence négative suivants, qui sont exclus en fonction de certains seuils de revenus, tels que définis et détaillés dans la Politique d'exclusion de base d'Aviva Investors et inclus ci-dessus

1. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)
2. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes Directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
3. Exposition aux combustibles fossiles par le biais d'actifs immobiliers

Le Fonds n'a pas d'objectif explicite de réduction des émissions ni d'engagement net zéro.

Nous estimons que le fait d'être des propriétaires actifs de nos avoirs en nous engageant auprès de nos parties prenantes est essentiel pour obtenir des résultats environnementaux et sociaux positifs pour nos clients et la société. L'engagement dans les actifs immobiliers peut être défini comme des interactions structurées sur les questions environnementales et sociales avec nos clients, y compris les emprunteurs et les occupants, ainsi qu'avec les fournisseurs et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.